

Le Plan National de Gestion des Déchets Radioactifs et des Matières Valorisables (PNGDR-MV) et la gestion des sources scellées usagées

Romain CAILLETON

**Chargé de la Sous direction des installations de recherche, du
démantèlement, des sites pollués et des déchets radioactifs
DGSNR**

Les préoccupations de l'ASN

- « *comment gérer tous les déchets radioactifs de façon sûre, claire et exhaustive* »
- La sûreté de chacune des étapes de gestion des déchets radioactifs
- La sûreté de la stratégie globale de gestion des déchets radioactifs, en veillant à la cohérence d'ensemble
- Le développement de filières de gestion adaptées, certains déchets ne disposant pas d'une filière de gestion opérationnelle

Le plan national de gestion des déchets radioactifs et des matières valorisables (PNGDR - MV)

- L'ASN pilote, pour le compte des pouvoirs publics, l'élaboration du PNGDR-MV
- Participation des parties prenantes : producteurs, gestionnaires, chercheurs, administrations, élus, associations de protection de l'environnement, experts techniques
- Information et consultation du public

Le plan national de gestion des déchets radioactifs (PNGDR)

- Nécessité de disposer d'un cadre global pour la gestion des déchets radioactifs
- Objectifs du PNGDR :
 - recherche de solutions de gestion pour l'ensemble des déchets radioactifs, quel que soit leur producteur
 - cohérence de l'ensemble du dispositif de gestion des déchets radioactifs
 - la prise en charge de déchets orphelins ou à responsable défaillant

Principes directeurs du PNGDR-MV

- Radioprotection : *justification, optimisation, limitation*
- Protection de l'environnement et réglementation des déchets : *pollueur-payeur, prévention ou réduction de la production et de la nocivité des déchets, responsabilité des producteurs de déchets*
- Information et implication active des citoyens
- Démarche de progrès

Structure du PNGDR-MV

- Quatre parties, développant une articulation logique :
 - 1°/ liste des déchets radioactifs et description succincte de leur gestion
 - 2°/ cas particulier des matières radioactives valorisables
 - 3°/ examen de la cohérence d'ensemble des solutions de gestion existantes ou envisagées
 - 4°/ pistes d'actions

Inventaire des sources

- 130 000 sources usées produites par le CEA
- 30 000 sources chez les utilisateurs actuels dans le fichier IRSN
- 16 500 sources CPA dont 5 000 d'origine française distribuées entre 1990 et 1999
- 7900 sources usées entreposées à CISBIO
- 2400 sources usées EDF entreposées sur site
- 350 sources usées CERCA
- autres : 6 à 8 millions de détecteurs ioniques

Minimiser le nombre de sources usagées

- L 'application du principe de justification
- La prolongation de vie des sources
- Le recyclage

Actions PNGDR-MV concernant les sources

- Confirmer les conditions d'acceptation au CSFMA de l'ANDRA de certaines sources usagées (période inférieure à celle du Cs 137)
- Préciser les conditions d'une prolongation de la durée de détention des sources scellées au-delà des 10 ans
- Etudier l'impact du stockage d'objets faiblement radioactifs à vie longue dans un stockage de type FAVL
- Estimer le nombre de sources scellées usagées « historiques »
- => objectif : disposer d'un schéma de gestion d'ici 2008

Pour les sources « historiques »

- Reconnaissance de la mission de service public de l'ANDRA pour le cas des déchets à responsable défaillant :
 - la mission de service public consistant à prendre en charge des déchets à responsable défaillant est reconnue dans le contrat entre l'Etat et l'ANDRA pour la période 2005 - 2008
 - Les sources dont la détention a été autorisée et dont les propriétaires connaissent des difficultés temporaires pour leur reprise ne sont pas concernées

Perspectives

-
- Mise en ligne du PNGDR-MV, en version provisoire, sur le site internet de l'ASN aux fins de consultation jusque fin 2005
 - Recommandation OPECST en mars 2005 d'une approbation des orientations du PNGDR-MV par la loi soumise par le Gouvernement au Parlement en 2006
 - Ultérieurement, mise en œuvre et élaboration des mises à jour du PNGDR-MV